

*Relations Nord-Sud*

stabilité et la sécurité dans la région. La résolution de la question namibienne sert tout autant les intérêts de l'Afrique du Sud que ceux des autres parties. Le Canada continuera d'œuvrer en faveur d'une solution négociée, mais la décision revient, en dernière analyse, à l'Afrique du Sud. Elle a refusé d'aller de l'avant à la conférence de Genève en janvier dernier. J'espère que la réflexion l'amène à accepter une voie et un plan qui ont reçu l'agrément de la communauté mondiale tout entière.

Le Moyen-Orient est une région du Tiers-Monde qui représente un intérêt direct et vital pour l'ensemble de l'Occident. C'est là que se concentrent les intérêts convergents des relations Nord-Sud et Est-Ouest. Le développement économique d'une bonne partie du monde est inextricablement lié au Moyen-Orient, et les questions qui touchent cette région devraient figurer en première à l'ordre du jour de toute instance internationale. La politique du gouvernement est de faciliter quand la chose est possible la compréhension et le dialogue. Il existe nombre d'exemples de tension au Moyen-Orient, dont le plus important est une solution à long terme de la crise israélo-arabe. Israéliens et Palestiniens ont des droits et des préoccupations légitimes dont il faut tenir compte. Mentionnons notamment la sécurité d'Israël et son droit à être véritablement accepté par ses voisins. De même, il faut que soient reconnus les droits des Palestiniens, y compris leur droit à une patrie dans un territoire clairement défini, à savoir la Cisjordanie et la Bande de Gaza.

Madame le Président, il existe d'autres régions marquées par les tensions et l'instabilité, dont l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Asie du Sud-Est. Le Canada doit être conscient que les développements qui surviennent dans ces régions et ailleurs sont devenus moins facilement contrôlables, surtout si les confrontations Est-Ouest débordent dans le Tiers-monde. Nous demandons que le Tiers-monde soit protégé de ces rivalités, et nous appuyons le désir légitime qu'ont les pays en développement de revenir à l'authentique esprit du non-alignement. Nous demandons à l'Union soviétique de respecter leur non-alignement.

[Traduction]

J'ai déjà parlé du lien qui existe entre la paix et la sécurité d'une part et la souveraineté et l'indépendance de l'autre. Cependant, on peut considérer nos relations avec les États-Unis comme un cas spécial. En effet, ces relations constituent peut-être le plus grand défi que la politique étrangère du Canada ait à relever. Il en est ainsi pour des raisons qui dépassent la seule importance de cette relation qui comprend des échanges commerciaux d'une valeur de 90 milliards de dollars, l'an dernier, et un réseau extrêmement complexe de liens personnels et commerciaux. La raison la plus fondamentale pour laquelle les relations entre le Canada et les États-Unis ont tant d'importance dépend en grande partie de la façon dont nous, Canadiens, entendons orienter notre destinée.

De bien des façons, le Canada et les États-Unis sont deux sociétés semblables. Nous sommes tous deux des démocraties libérales du nouveau monde, des terres de possibilités presque illimitées et de liberté personnelle, à laquelle nos populations attachent des valeurs culturelles et morales communes. Pourtant, à certains égards extrêmement importants—et c'est là le point critique pour les Canadiens—les nations ainsi réunies sont toutes différentes les unes des autres tant par les métho-

des employées pour se consolider que par certains intérêts économiques et caractéristiques sociales qui les distinguent aisément les uns des autres.

● (1720)

En ce qui concerne les Canadiens, l'art d'entretenir des liens avec les États-Unis consiste à collaborer au développement d'une relation qui s'est révélée le plus souvent fructueuse et mutuellement bénéfique, tout en sauvegardant l'intérêt bien compris du Canada. La vitalité économique et l'unité du Canada tendent à favoriser les intérêts économiques des deux pays ainsi que leur sécurité.

Voilà l'objet des mesures adoptées par le gouvernement du Canada, tendant à favoriser la canadienisation de l'économie nationale, et notamment des différentes mesures déjà prises en ce sens, par exemple la création de Petro-Canada et, plus récemment, la mise sur pied du Programme énergétique national.

Fait paradoxal dans cette relation, ces caractéristiques, communes aux Canadiens et aux Américains, rendent encore plus difficiles à résoudre les problèmes qui surgissent inévitablement. Ainsi, les Américains ont parfois du mal à comprendre que le Canada puisse employer des méthodes différentes malgré les similarités qui les rapprochent, car nos structures et nos expériences respectives sont en effet différentes à d'autres égards. Pour atténuer donc les frictions qui existeraient éventuellement dans pareilles relations, il faut insister particulièrement sur la compréhension mutuelle et aussi complète que possible des différences politiques adoptées dans les deux pays.

Certains observateurs prétendent que, pour le moment, le Canada et les États-Unis semblent avoir adopté des orientations différentes. A mon avis, nos pays développent en fait des politiques nationales adaptées à leurs propres besoins. Dans le cas du Canada, le phénomène nous semble tout à fait sain et compréhensible et ne peut en aucune manière altérer la bonne volonté et l'intérêt commun qui constituent la base même des relations canado-américaines.

Inévitablement, nous devons nous préparer à faire face à l'opposition des Américains pour certaines questions. Nous ne saurions réaliser notre pleine indépendance sans qu'il ne nous en coûte des efforts. Toutefois, généralement parlant, je suis persuadé que le Canada et les États-Unis continueront de collaborer pour les questions revêtant un intérêt primordial pour les deux pays, et à déployer des efforts communs pour favoriser la paix, la sécurité et la dignité de l'homme à l'étranger.

L'une des questions pour laquelle nos deux pays sont appelés à collaborer a trait à un des grands thèmes de la politique étrangère du Canada, à savoir, celui de veiller à l'harmonie de l'environnement. Depuis 1970, d'importants événements, d'aspects à la fois positifs et négatifs, sont survenus dans ce domaine. Le progrès a eu des conséquences environnementales d'une ampleur et d'une complexité imprévues il y a dix ans. Aujourd'hui, des phénomènes dont on faisait peu de cas en 1970, comme par exemple les pluies acides, l'épuisement de l'ozone et l'accumulation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, sont devenus des problèmes qui concernent notre pays et la communauté internationale. Les moyens de se débarrasser des déchets dangereux et des effets nocifs pour la santé de nouveaux produits chimiques, deviennent des problèmes de plus en plus importants au niveau international. D'autres